



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 5 octobre 2021 — N° 212

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 10 heures.

AFFAIRES DU JOUR

Moment de recueillement

À 10 h 01, à la demande de M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

Les travaux reprennent à 13 h 40.

5 octobre 2021

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la mise en place du programme Passerelle formation infirmière au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du Centre de pédiatrie sociale Laval.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Maurice Richard et Jean-Guy Dubois pour leur contribution au développement de la ville de Bécancour.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Dre Nadia Chaudhri, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Simard (Montmorency) fait une déclaration afin de souligner le travail de la maison de thérapie La Vigile.

5 octobre 2021

Mme Blais (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gérald Bussière, membre fondateur de l'Ordre des conquérants du Nord.

Mme Jeannotte (Labelle) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mmes France Berthelette et Madeleine Morissette, récipiendaires de l'Ordre du mérite de l'Université du troisième âge des Hautes-Laurentides.

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de l'Hôpital Santa Cabrini.

M. Lacombe (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Charles Henry, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

À 13 h 51, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

Moment de recueillement

5 octobre 2021

Présentation de projets de loi

M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 102 Loi visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages, à assurer une gestion responsable des pesticides et à mettre en œuvre certaines mesures du plan pour une économie verte 2030 concernant les véhicules zéro émission

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 1236 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 102.

Dépôts de documents

M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 des Fonds de recherche du Québec suivants :

Santé (Dépôt n° 2883-20211005)

Nature et technologies (Dépôt n° 2884-20211005)

Société et culture (Dépôt n° 2885-20211005)

5 octobre 2021

M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de l'Institut de cardiologie de Montréal;
(Dépôt n° 2886-20211005)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de l'Institut universitaire de cardiologie
et de pneumologie de Québec;
(Dépôt n° 2887-20211005)

Les rapports annuels de gestion 2020-2021 des Centres intégrés universitaires de
santé et de services sociaux suivants :

Saguenay-Lac-Saint-Jean
(Dépôt n° 2888-20211005)

Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
(Dépôt n° 2889-20211005)

Le rapport annuel 2020-2021 sur l'application de la procédure d'examen des
plaintes, la satisfaction des usagers de même que le respect de leurs droits du
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire de Sherbrooke.
(Dépôt n° 2890-20211005)

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de la Société d'habitation du Québec.
(Dépôt n° 2891-20211005)

Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Les états financiers du Musée des beaux-arts de Montréal, pour l'exercice
financier terminé le 31 mars 2021.
(Dépôt n° 2892-20211005)

5 octobre 2021

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 juin 2021 par M. Roy (Bonaventure) concernant la préservation des programmes collégiaux techniques en bureautique, en gestion de commerces et en comptabilité et gestion;
(Dépôt n° 2893-20211005)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 juin 2021 par Mme Perry Mélançon (Gaspé) concernant le retrait des investissements publics dans le projet Galt;
(Dépôt n° 2894-20211005)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 juin 2021 par M. Campeau (Bourget) concernant l'affichage de la consommation d'essence et de la génération de gaz à effet de serre dans les publicités automobiles;
(Dépôt n° 2895-20211005)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 juin 2021 par Mme Montpetit (Maurice-Richard) concernant l'amélioration de la gestion des services d'urgence hospitaliers;
(Dépôt n° 2896-20211005)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 juin 2021 par Mme Hivon (Joliette) concernant la suspension des fonctions et des pouvoirs du conseil d'établissement de l'école Saint-Donat;
(Dépôt n° 2897-20211005)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 juin 2021 par Mme Dorion (Taschereau) concernant la mise sur pied d'une clinique post-COVID dans la capitale nationale;
(Dépôt n° 2898-20211005)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 juin 2021 par Mme Richard (Duplessis) concernant l'opposition au passeport vaccinal;
(Dépôt n° 2899-20211005)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 juin 2021 par Mme Nichols (Vaudreuil) concernant la construction d'une voie de contournement de l'autoroute 20 dans la région de Vaudreuil-Soulanges;
(Dépôt n° 2900-20211005)

5 octobre 2021

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 septembre 2021 par Mme Melançon (Verdun) concernant l'obtention d'un délai pour permettre le développement de 80 places par le CPE Centre Pause Parents-Enfants de Verdun.
(Dépôt n° 2901-20211005)

M. le président dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 d'Élections Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec.
(Dépôt n° 2902-20211005)

Puis, il dépose une décision du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 30 septembre 2021 :

Décision 2169 concernant le Règlement sur la mise en place de mesures visant à protéger la santé des personnes à l'Assemblée nationale et l'exercice du pouvoir législatif dans la situation de pandémie de la COVID-19;
(Dépôt n° 2903-20211005)

Enfin, il dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Gaudreault (Jonquière) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 6 octobre 2021, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 2904-20211005)

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 61 et 174 du Règlement, M. le président dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 23, 28, 29 et 30 septembre 2021, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 100, Loi sur l'hébergement touristique. Le rapport contient des amendements au projet de loi;
(Dépôt n° 2905-20211005)

5 octobre 2021

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 28, 29 et 30 septembre 2021, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 101, Loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité ainsi que la surveillance de la qualité des services de santé et des services sociaux.

(Dépôt n° 2906-20211005)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, conjointement avec M. Legault, premier ministre, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), propose :

QU'à l'occasion du 25^e anniversaire du décès de M. Robert Bourassa, ancien premier ministre du Québec, l'Assemblée nationale souligne sa contribution historique et exceptionnelle au développement du Québec ainsi que son dévouement auprès de la nation québécoise;

QU'elle rappelle que l'on doit à Robert Bourassa la reconnaissance du français comme langue officielle du Québec ainsi que la création de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne;

5 octobre 2021

QU'elle souligne les nombreuses avancées sociales qui ont eu lieu sous la gouverne de Robert Bourassa, notamment l'instauration de l'assurance-maladie, la création des Centres locaux de services communautaires (CLSC), la création de l'aide juridique, l'adoption de la Loi sur la protection du consommateur, l'adoption de la loi sur le statut de l'artiste, la création du Conseil du statut de la femme, l'abaissement de l'âge de la majorité de 21 à 18 ans et la création de la Commission de la représentation électorale;

QU'elle rappelle que le gouvernement libéral de Robert Bourassa a mené au développement du vaste territoire de la Baie-James et de son potentiel hydro-électrique permettant l'acquisition par le Québec d'une expertise de pointe dans la production d'énergie renouvelable qui fait la renommée et la fierté des Québécois;

QU'elle rappelle aussi le leadership indéfectible de Robert Bourassa au sujet des enjeux touchants les Premières nations, notamment avec la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en 1975;

QU'enfin, elle déclare avec fierté que l'héritage de Robert-Bourassa façonne encore aujourd'hui de façon positive le quotidien de millions de Québécois.

Après débat, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1237** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

5 octobre 2021

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme que l'existence des paradis fiscaux contribue à l'érosion de notre base fiscale au détriment du financement de nos services publics;

QU'elle salue le travail du Consortium international des journalistes d'investigation, qui a permis la publication des « Pandora Papers » et plus particulièrement de ses membres québécois;

QU'elle reconnaisse l'importance cruciale de la lutte contre l'évasion et l'évitement fiscal;

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement fédéral ainsi que l'Agence du revenu du Canada pour leur inaction envers les paradis fiscaux.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1238** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant l'adoption du projet de loi n° 39, Loi établissant un nouveau mode de scrutin, avant la fin de la présente législature; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

5 octobre 2021

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roberge, ministre de l'Éducation, conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), propose :

Que l'Assemblée nationale souligne la 12^e Semaine pour l'école publique, organisée par la Fédération autonome de l'enseignement, qui a pour thème « Mon école publique, je l'aime! »;

Qu'elle réitère l'importance capitale de la triple mission de l'école publique, soit instruire, socialiser et qualifier;

Qu'elle se joigne au porte-parole de la SPEP, Philippe Laprise, pour reconnaître le travail colossal des personnels de l'école publique, mais aussi la persévérance de tous les élèves, jeunes et adultes;

Que l'Assemblée nationale reconnaisse le rôle essentiel que doit jouer l'école publique comme vecteur d'égalité des chances et de justice sociale au Québec, en offrant une éducation gratuite, accessible et universelle;

Qu'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle de l'école publique au développement de la société québécoise.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1239** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

5 octobre 2021

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français.

M. le président donne l'avis suivant:

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le mercredi 6 octobre 2021, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Gaudreault (Jonquière).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale rappelle les revendications du gouvernement du Québec formulées le 17 septembre 2019 et le 26 août 2021 par le premier ministre dans le cadre des deux dernières campagnes électorales fédérales;

5 octobre 2021

QU'elle réclame la modification du cadre législatif en matière d'évaluations environnementales afin de prévoir que seule la procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement doit s'appliquer aux projets relevant des compétences du Québec;

QU'elle exige que les fonds fédéraux consacrés à la lutte contre les changements climatiques, et visant des secteurs relevant de la compétence du Québec, devraient faire l'objet d'un transfert en bloc au gouvernement du Québec;

QU'elle adopte le principe du projet de loi no 391, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière.

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 23, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, M. le président suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 15 h 31.

À 15 h 32, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

5 octobre 2021

Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Sauvé (Fabre) à Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, portant sur le sujet suivant : « la promesse de la ministre d'engager des inspecteurs additionnels dans les résidences pour personnes âgées »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Labrie (Sherbrooke) à M. Roberge, ministre de l'Éducation, portant sur le sujet suivant : « la place du privé dans le réseau public d'éducation »;
- le troisième, sur une question adressée par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) à M. Legault, premier ministre, portant sur le sujet suivant : « les comités d'accès aux services de soins de santé en langue anglaise ». M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, remplace le premier ministre pour ce débat.

À 19 h 07, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 6 octobre 2021, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

5 octobre 2021

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

(Vote n° 1236)

POUR - 118

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélangier (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (IND)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	(Chauveau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (IND)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		

5 octobre 2021

Sur la motion de Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, conjointement avec M. Legault, premier ministre, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski) :

(Vote n° 1237)

POUR - 117

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (IND)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	(Chapleau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Skeete (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		

5 octobre 2021

Sur la motion de Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition et M. Ouellette (Chomedey) :

(Vote n° 1238)

(Identique au vote n° 1237)

Sur la motion de M. Roberge, ministre de l'Éducation, conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski) :

(Vote n° 1239)

(Identique au vote n° 1237)
